

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À LA QUESTION ÉCRITE DE MADAME SUZANNE MAÎTRE-SCHINDELHOLZ, DÉPUTÉE (GROUPE PCSI), INTITULÉE « QUEL SOUTIEN AU MOUVEMENT DE LA JEUNESSE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ? » (N° 3138)

L'auteure de la question relève que la manifestation pour le climat du 18 janvier 2019 dans les rues de nos villes a fait plaisir et nous a mis face à nos responsabilités envers les générations futures. Elle évoque des gestes simples au quotidien pouvant être envisagés par tout un chacun, avec en premier lieu un travail important de communication. La question posée est la suivante :

Qu'entend faire le Gouvernement (en incluant le Parlement car nous sommes tous concernés) pour accompagner les jeunes dans leur envie de changement ?

Il s'agit de rappeler en préambule que le Gouvernement a déjà donné beaucoup d'informations sur sa politique et sur les priorités dans le cadre d'interventions récentes (*cf. motion 1236 Réfléchir et agir pour la planète / motion 1238 Réchauffement climatique, agissons partout et tout de suite / question écrite 3100 Urgence climatique : état des lieux dans le Jura et mesures à prendre / question écrite 3122 Accompagner la mobilisation pour le climat / question écrite 3079 Quelle éducation au développement durable ?*). Différentes autres interventions récentes ont des liens forts avec le climat, l'effondrement de la biodiversité ou le développement durable (eau, pollution lumineuse, déchets plastiques, pesticides, etc.).

De manière générale, le Gouvernement a toujours rappelé que le système politique fait que Confédération, cantons, communes et citoyens ont leurs propres attributions. Le canton du Jura ne peut et ne veut donc pas agir de manière globale. Il a aussi mis en évidence le fait que l'Etat ne saurait agir seul, une réduction de nos impacts devant d'abord venir des actions et comportements individuels. Une éducation au développement durable est mise en place dans les écoles jurassiennes afin de sensibiliser les élèves dès leur plus jeune âge aux enjeux climatiques. Ainsi, cet enseignement contribue aux changements de comportement au-delà de l'école, les familles étant sensibilisées par leurs enfants. Le Gouvernement a aussi précisé son souci, dans le cadre de ses propres prérogatives, d'allouer les ressources aux projets concrets d'intérêt général et non à la rédaction de grandes stratégies ou programmes politiques spécifiques au climat. Les différentes politiques sectorielles incluent ainsi déjà concrètement le développement durable et la protection de notre cadre de vie.

Le Gouvernement entend continuer sur cette ligne, en proposant au Parlement des projets et bases légales qui contribuent à renforcer le développement durable et réduire l'impact de notre société. Il entend poursuivre son travail d'information externe et interne, en veillant par exemple à garantir la prise de mesures favorables au climat dans les activités courantes de chaque Département.

Par rapport aux envies de changements des jeunes manifestants, le Gouvernement se montre à l'écoute. Il l'a démontré récemment en rencontrant une délégation pour une table ronde. La rencontre a permis aux jeunes d'exprimer leurs attentes, leurs idées et d'évoquer les enjeux liés au développement durable, tout en présentant les importantes actions déjà mises en œuvre par les autorités en faveur des 17 objectifs de l'ONU dans ce domaine. Le document rédigé par les jeunes, et qui comprend 24 mesures ou groupes de mesures dans des thématiques comme l'emploi, l'alimentation, les transports, les matériaux ou les énergies, a servi de fil rouge aux discussions. Les évolutions en cours dans les écoles (programme d'étude, actions concrètes dans les bâtiments scolaires, voyages d'études) ont pu être évoquées. Les différents niveaux de responsabilité et d'action ont pu être rappelés (mondial, fédéral, cantonal, communal, individuel), ce qui devrait permettre de mieux cibler des attentes encore très générales à ce stade.

Dans cet esprit, le Gouvernement a invité les jeunes à s'engager au sein des collectivités publiques, des associations, et à œuvrer pour ces thématiques en adhérant aux partis politiques. Il les encourage à initier et à proposer des actions concrètes au niveau régional et local. Un lien est désormais établi avec le Délégué à la jeunesse. En effet, ce dernier a notamment comme rôle de soutenir les actions des jeunes dans la conduite de projets, la recherche de fonds, ou encore le lien avec les autorités cantonales. Dans le cas présent, il constituera la porte d'entrée pour les contacts avec l'Etat jurassien et pourra agir comme relais pour

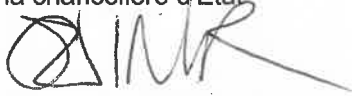
accompagner les actions éventuelles. Les Services de l'Etat pourront fournir des conseils et informations, selon les besoins et selon les projets.

De son côté, la délégation des jeunes manifestants a émis le souhait de pouvoir donner suite à cette séance, en engageant des actions sur le plan cantonal et communal. Ces suites pourront se faire via une structure que les jeunes auront choisie ou via l'Assemblée des Jeunes Jurassiens (AdJJ) qui a montré un fort intérêt à soutenir les jeunes manifestants.

Delémont, le 2 avril 2019

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
la chancelière d'Etat



Gladys Winkler Docourt